

TDR Table ronde Saison 4 : « *L'informel, un enjeu pour l'urbanisme ?* »

L'urbanisme informel (UI) agrège, dans une expression imprécise, bien des formes de construction et d'organisation des villes qui ont pour point commun de se réaliser en marge d'un urbanisme administré, organisé sur des bases politiques, économiques, juridiques et qu'il faudrait qualifier de « formel ». Étant donnée sa place réelle dans les villes du monde entier, sous l'une ou l'autre de ses formes, le thème de l'urbanisme informel mérite une attention particulière :

- Parce qu'il constitue une réponse possible (et même effective) dans des territoires en forte croissance ;
- Parce qu'il nous faut envisager ses impacts alors que nous devons faire face à des défis mondiaux (et communs) considérables.

Comme l'urbanisme informel comporte une diversité de contextes, il déploie de nombreuses problématiques. Dans de nombreux pays du Sud, l'informalité représente une nécessité pour des citoyens qui décident d'autogérer leurs lieux de vie et de travail, comme le montre le montre Martin Luther Djatcheu Kamgain dans son ouvrage consacré à « *L'habitat précaire en Afrique subsaharienne* ». Dans les villes du Nord, les pratiques informelles s'imposent plutôt comme une tentative de réparer la ville. Le livre « *Urbanisme informel, pour un nouveau droit à la ville* », d'Ina Wagner et Jean-Jacques Terrin, nous invite à considérer que l'informalité peut s'avérer inspirante pour aborder certains problèmes de gouvernance auxquels les villes sont actuellement confrontées. L'informalité peut être une source d'urbanité et de créativité qui favorise l'intégration et la sociabilité. Elle participe d'un nouveau récit urbain combinant nécessités, aspirations, désirs même, et parfois résistance, voire indiscipline.

L'adjectif « informel » utilisé pour qualifier des parties de villes, des quartiers qui sont en « irrégularité » recouvre ainsi différents qualificatifs, que les experts et les chercheurs mobilisent pour préciser l'angle de leur étude : précaires, sous-intégrés, illégaux, taudis ou, selon les villes, bidonvilles, *favelas, slums, barriadas...* La diversité de ces dénominations reflète la difficulté à définir ces espaces. Mais cette notion va bien au-delà de ce qui est illégal. Tout ce qui est illégal est informel, mais toute informalité n'est pas illégale. Ce qui est mobilisé et rassemble ces deux possibles est plutôt une auto-organisation consciente ou inconsciente de l'espace urbain, faite en dehors du contexte institutionnel et légal qui encadre les activités d'aménagement urbain, de construction ou d'urbanisme. Cela se traduit de différentes façons : insuffisance des services de base ou de la qualité de la construction, espaces non reconnus par les autorités, détournement des contraintes du contexte formel... En réalité le contexte et les pratiques légales et institutionnelles jouent un rôle majeur jusque dans la configuration des quartiers informels. En effet, l'urbanisation dite formelle oriente les pratiques informelles, détermine l'emplacement des quartiers et participe à leur production. Ainsi il y a une responsabilité collective des États et des villes à laisser des populations s'installer, braver des risques ou se dispenser de toute infrastructure. Se pose donc la question des moyens d'action qui peuvent être mis en place par la puissance publique, pour laisser faire, pour éradiquer ou pour accompagner ?

L'urbanité de beaucoup de villes d'Afrique est considérablement marquée par ces espaces informels qui sont autant de quartiers vivants, où la plupart des fonctions urbaines sont présentes, à commencer par l'habitat et la production. Chaque ménage doit organiser son propre espace et l'intégrer entre les espaces voisins, dans une dynamique de construction permanente de l'urbain. Et ce sont souvent les populations défavorisées qui doivent inventer de la sorte des économies leur permettant de survivre. Mais dans leur ensemble, ces espaces informels sont aussi des foyers de production économique qui profitent à tout le territoire et qui doivent s'intégrer dans leur environnement géographique et social (qui tient compte des us coutumiers). Et toutes les activités de production de biens, de services (y compris les plus sophistiqués) peuvent y être installées, jusqu'à contribuer à plus de la moitié de la valeur ajoutée dans les aires urbaines de pays émergents ou en développement.

Si l'on envisage une régularisation ou une planification de l'habitat informel dans les villes, toute nouvelle politique de l'urbain devrait par ailleurs se fonder sur le principe de cette informalité et de cette auto-organisation, qui participe du jeu des acteurs, et tenter d'en inférer de nouvelles manières de faire. Cette quatrième table ronde entend s'intéresser à la coresponsabilité des Présidents et des Maires pour réduire les écarts de l'urbanisation et trouver des solutions durables aux développements des villes.

1. L'urbanisme informel : diversité des contextes > *Mardi 24 octobre 2023 (12h30 - 13h45)*

Dans ce premier webinaire, il s'agira d'analyser des formes, des limites, des caractéristiques du caractère informel des villes. Nous verrons de quoi il retourne sous cette notion d'informalité, tant au niveau des populations concernées, des réalités culturelles et anthropologiques que des réglementations. Nous poserons le cadre de la diversité des contextes de l'informel. Ce premier temps sera aussi l'occasion de rappeler les degrés de fragilité environnementale, économique et sociale (clientélisme...) auxquels sont confrontés ces espaces informels : crises pandémiques, sismiques, industrielles... Nous tenterons de trouver des réponses aux questionnements suivants : La ville formelle et la ville informelle sont-elles destinées à s'accorder ? Est-ce que l'urbanisation informelle participe à améliorer le sort des gens ? Quelles sont les activités économiques et de service qui relève de l'informel ? Quels sont les coûts d'urbanisation de cet urbanisme informel ? Quelles sont les pratiques intermédiaires ou spécifiques de la construction des quartiers informels ? Comment les États peuvent-ils reprendre la main pour organiser l'urbanisme informel ?

2. L'intégration de l'informel dans le développement de la ville > *Mardi 21 novembre 2023 (12h30 - 13h45)*

Dans ce deuxième webinaire, nous verrons que certaines initiatives informelles, illustrées dans des contextes différents, sont sources d'urbanité, favorisent l'intégration et la sociabilité, et participent d'un nouveau récit urbain combinant nécessité, désirs, résistance, voire indiscipline, manifestes qui défient les modèles traditionnels de gouvernance urbaine. Nous verrons aussi ici, quelles sont les solutions par la base aux difficultés rencontrées dans des contextes informels dépourvus de forts cadres gouvernementaux. Les interactions qui existent entre le formel et l'informel posent en effet des questions politiques. Jusqu'à quel point des citoyens peuvent-ils prendre l'initiative de leur cadre de vie ? L'informalité est-elle légitime dans une démocratie représentative ? Comment les pratiques informelles contribuent-elles à la fabrication de la ville ? Comment prolonger l'informel dans le développement de la ville et concevoir de nouveaux projets urbains qui en tiennent compte ? L'informel est-il soluble dans les projets urbains ? Les méthodes du formel sont-elles adaptées à l'UI ? La planification de l'informel permettrait-elle d'améliorer le paysage urbain des villes africaines ? Comment il est possible de briser les écarts entre un monde de l'urbanisme dominé par des cadres institutionnels directifs et contrôlants, et un secteur informel par essence ouvert et flexible.

3. L'informel : laboratoire de l'urbain ? > *Mardi 19 décembre 2023 (12h30 - 13h45)*

Dans ce troisième webinaire, nous aborderons le caractère expérimental de l'informel. Il est entrepris par des citoyens qui se veulent responsables, qui réalisent qu'il faut ralentir les flux et les rythmes de production de la ville, et mieux évaluer les décisions pour créer les conditions d'un management urbain plus durable. C'est une forme de territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Participation, auto-construction et informalité constituent un ensemble de principes autogestionnaires qui trouvent leur cohérence dans la prise de responsabilité des résidents. Même si les raisons économiques priment, la motivation répond aussi à un souci environnemental, à une volonté de vivre de façon plus saine, au désir de faire partie d'une communauté, de partager des idées, d'expérimenter des formes nouvelles de démocratie. Au cœur de ces initiatives, la notion de communs réinterroge le principe de copropriété, et figure comme une possible stratégie urbaine. Quelles inspirations l'informel peut-il apporter aux autres territoires en termes de numérique, de circuits courts, d'innovations et de solutions locales ?